

LETTRE AUX DÉPUTÉS

Proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir



Mesdames et Messieurs les députés,

Nous vous écrivons aujourd'hui parce que nous sommes celles et ceux que ce texte désigne comme « éligibles ». Nous sommes celles et ceux pour qui, demain, la mort pourrait devenir une option socialement acceptable. Ce sont de nos vies dont vous allez débattre.

Ce texte parle de liberté. Mais quelle liberté réelle existe face à un système hospitalier en crise ? Quelle liberté est garantie lorsque l'accès aux soins est inégal ? Quelle liberté peut être pleinement éclairée lorsque la prise en charge de la douleur n'est pas assurée pour tous ? Une liberté sans alternatives n'est pas une liberté. C'est un choix par défaut. Une société qui ne garantit pas à chacun les moyens de vivre dignement ne peut prétendre offrir, dans les mêmes conditions, le choix de mourir. **Est-ce cela, la liberté républicaine ?**

Ce texte parle aussi d'égalité. Mais peut-on parler d'égalité lorsque l'accès aux soins les plus élémentaires demeure, pour beaucoup d'entre nous, un parcours incertain et éprouvant ? Peut-on parler d'égalité lorsque le financement de notre fauteuil dépend d'un processus administratif interminable auprès de la MDPH ? Face à ces inégalités, certains proposent comme réponse la mort provoquée. **Est-ce cela, l'égalité républicaine ?**

Enfin, ce texte parle de fraternité. Mais nous avons entendu, lors des débats en commission des affaires sociales, que l'avis des proches n'aurait pas sa place, au motif que cette décision relèverait de « l'intime ». Ces mots engagent une conception grave de la fragilité. Car ce n'est pas protéger une personne que de l'isoler. C'est l'abandonner au moment précis où elle est la plus vulnérable. Notre fragilité, qu'elle naisse de la vieillesse, de la maladie ou du handicap, appelle au contraire davantage de fraternité. Dans notre vie quotidienne, les proches ne sont pas une menace. Ils soutiennent, ils accompagnent, ils tiennent la main. Nous ne sommes pas des îles isolées. Nous sommes des presque-îles, reliées les unes aux autres. **Est-ce cela, la fraternité républicaine que propose ce texte ?**

Mesdames et Messieurs les députés, votre vote dira quel regard notre société porte sur la fragilité. Ce vote ne saurait être un vote technique. Au nom des premiers concernés, au nom de celles et ceux dont la vie pourrait devenir une option, nous voulons vous dire ceci : **la dignité n'est pas conditionnée à l'autonomie, ni à la performance, ni à la manière dont nous mourrons.** Choisissez de prendre soin. N'adoptez pas ce texte.

Liberté, Égalité, Fraternité, Que ces mots ne deviennent jamais, pour les plus fragiles d'entre nous, une promesse trahie.

**L'ASSOCIATION
LES ÉLIGIBLES ET LEURS AIDANTS**